

**Rapport moral de Jean Luc Guéry**  
**Assemblée Générale du 23 juin 2021**

Chères adhérentes,

Chers Adhérents,

Chers Amis,

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence physique, ici, aujourd'hui.

Avec les membres du Bureau, nous avons fait le pari de faire cette assemblée en présentiel. Cela me fait extrêmement plaisir de vous revoir aujourd'hui, et cela nous fait également du bien....

Merci donc pour votre présence, pour votre fidélité à Inoha et pour votre soutien tout au long de l'année ; votre participation à nos actions démontre l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association professionnelle.

Il y a presque un an jour pour jour, Jean Éric me transmettait le flambeau de la présidence de notre belle association. Lorsque j'ai confirmé ma candidature à la présidence, je savais que le défi de la succession de Jean Éric qui a beaucoup donné pour notre filière serait difficile à relever ! Je dois dire que la covid n'a pas simplifié la tâche ! Ceci dit, elle nous a donné un sacré coup aux fesses et a été un accélérateur des orientations prises sous la présidence de Jean Éric ,

L'année 2020 a été une année toute particulière pour la société, nos entreprises, nos salariés, nous même chef d'entreprise, ainsi que pour notre Association Professionnelle INOHA.

Je pense que nous avons répondu présent en cette période compliquée pour chacun, aidé tout de même par une croissance extraordinaire puisque nous avons fini l'année à 13% ce qui ne s'était jamais vu. Mais au prix de quels efforts, de quel travail des équipes dans vos entreprises. C'est une année exceptionnelle au sens propre du terme. C'est une année qui nous a également montré que le collectif est une valeur essentielle, que c'est ensemble que nous serons écoutés et que nous pourrons peser.

Cela fait maintenant un an que j'ai été élu à la Présidence d'INOHA. J'accomplis cette mission avec fierté, bonheur et enthousiasme et je tiens à remercier tout particulièrement les membres du Bureau qui m'accompagnent dans ce mandat. Sans eux, cela me serait impossible. Merci donc à Jean Eric Riche, à Jean Noldi Paolella, à Christian Daudier, à Jean Pierre Dano, à Jean Robert Marengo, et à David Riquier.

Nous avons des mouvements au sein du Bureau avec certains qui souhaitent partir pour se consacrer à leur entreprise ou à leur seconde vie. C'est le cas de David Riquier et de Christian Daudier qui ont décidé de quitter le Bureau après y avoir siégé pendant de longues années. Merci à vous David et Christian pour tout le travail accompli. Merci aussi à Christian Guillou et à Catty Stahl qui nous ont rejoint au Bureau pour assurer la relève.

Je tiens également à remercier les administrateurs d'INOHA qui s'impliquent dans la gouvernance d'INOHA. Je ne les citerai pas tous, mais seulement les administrateurs qui n'ont pas souhaité se représenter pour bien souvent laisser leur place à d'autres, jugeant aussi qu'il fallait du renouvellement. Bruno Lacroze, Vianney Descheemaeker, Thierry Lemaire, Pierre Yves Belin, Isabelle Mengelle-Bové, Barnabé Chivot, Christophe Croly Labourdette et Didier Koeppel. Merci à vous.

Nous présenterons les nouveaux membres du CA lors de la partie ouverte de notre AG quand nous recevrons nos partenaires.

Je voulais remercier les élus d'INOHA car ils donnent de leur temps pour construire le collectif, pour nous aider à vous accompagner et à vous représenter. C'est du temps pris sur leur entreprise, sur leur famille, sur leurs loisirs. Et c'est l'Adn d'INOHA en tant qu'Association de travailler avec et pour ses adhérents.

Je n'oublie pas, bien entendu, notre équipe de permanents, dirigée par Valérie Dequen puis par Pierre Emmanuel Bois depuis le 13 octobre dernier. Merci à eux pour leur disponibilité et leur engagement.

Je ne vais pas revenir en détail sur l'activité d'INOHA en 2020 qui a été intense. Nous avons réalisé un rapport d'activité qui vous sera remis à la sortie et qui retrace l'ensemble des principales actions. Même si la quantité n'est pas seule juge, je voudrais citer deux chiffres : celui du

nombres d'événements et celui de la participation de nos adhérents. En 2020, nous avons organisés 76 événements rassemblant 1252 adhérents. Cela montre le dynamisme de notre association. Webinaires, matinées de la distribution, formations, commissions. Nous avons à cœur de vous accompagner au mieux dans la connaissance des marchés, de mettre à votre disposition des outils qui vous permettent d'améliorer la performance de votre entreprise, et de vous accompagner pour sécuriser vos relations avec les acteurs de la distribution.

Je voudrais vous rappeler quelques fondamentaux qui guident notre action au quotidien.

D'abord INOHA est proche de ses adhérents dans les outils et services que nous mettons en place.

Vous pouvez être assurés que l'équipe Inoha (permanents et administrateurs) a sans cesse en tête cette volonté de vous proposer des actions qui collent à votre réalité et qui sont immédiatement opérationnelles pour vous.

En 2020, nous avons continué à être à vos côtés en basculant totalement en mode distanciel. Cela a demandé de l'agilité et je remercie les équipes pour avoir adapté l'ensemble de nos événements, et des process associés, pour continuer à vous proposer des événements, qui en cette période plus encore, sont nécessaires à nos entreprises. Cela a bien entendu permis de maintenir le lien et a

même permis à des adhérents d’être plus présents à nos événements. Nous ne reviendrons pas complètement et totalement en mode présentiel et nous devons trouver le bon équilibre. La visio, cela a parfois du bon quand on habite loin de Paris....

Ensuite, nous souhaitons être incontournable vis-à-vis des pouvoirs publics et des acteurs de la distribution. La période du premier confinement, mais aussi pendant le reste de l’année, nous a permis de nous renforcer en tant qu’interlocuteur de la filière. Le Bureau, alors présidé par Jean Eric, n'a cessé d'être en contact avec les acteurs de la distribution qui se sont tournés vers INOHA pour avoir de la visibilité sur la reprise. Ce dialogue incessant avec les acteurs de la distribution, à permis, notamment, de limiter en 2020 les pénalités de retard pour nos entreprises qui, nous le savons, est un sujet toujours extrêmement compliqué et pesant.

Inoha a également été très active auprès de Bercy pour remonter les problématiques des adhérents lors des différents confinement, et depuis le début de l’année sur la problématique des matières premières. Là aussi, cela nécessite un dialogue intense avec les cabinets pour expliquer, répéter, démontrer. Mais cela commence à porter ses fruits. Nous serons auditionnés par la Médiation qui se met en place sous l’autorité du ministre Alain Griset et Agnès Panier Raunacher a d’ailleurs préparé un petit message à notre attention que nous projetterons lorsque nos invités et partenaires nous rejoindront.

Ce travail de représentation est essentiel et attendu par vous tous. Et pour que l’on puisse peser, nous devons être le plus nombreux possible. C’est tous ensemble que nous serons plus fort. En 2020 nous

avons eu 19 nouvelles entreprises qui ont rejoint INOHA. Merci à elles pour leur confiance et bienvenue à chacune et chacun. 19 nouveaux c'est bien, mais en même temps nous en avons 10 qui nous ont quitté, souvent pour de bonnes raisons : fusions, changement de dirigeant, ... Nous devons donc redoubler d'effort pour fédérer encore plus d'entreprises et chacun de nous peut avoir un rôle en se faisant ambassadeur d'INOHA.

Enfin, nous souhaitons préparer l'avenir et le construire ensemble, car selon l'adage « l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons construire ensemble ».

En 2020, nous avons initié les discussions avec la FMB pour revoir le Code de Bonne conduite. Les discussions sont longues, pas toujours faciles, mais nous avançons. Merci à Jean Eric et Jean Noldi, nos négociateurs en chef, et aussi à nos adhérents au sein du groupe logistique pour leur aide sur cette annexe essentielle. Sans oublier bien entendu notre partenaire LA Solution Avocats. Nous nous sommes donnés comme date buttoir le 15 septembre prochain pour finaliser nos discussions. L'objectif, bien entendu, est d'avoir un code finalisé pour nos négociations 2022.

Autre dossier initié en 2020 est celui de la REP articles de bricolage et de jardinage qui doit être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Nous avons avec la FMB, le SECIMPAC et la fédération des jardinerie et animaleries de France signé une convention de partenariat avec Ecomobilier pour nous accompagner dans la mise en place de cette REP. C'est un dossier très lourd et structurant pour la filière qui comporte trois volets : celui du périmètre, celui de la gouvernance et celui du financement.

Concernant le périmètre nous avons de nombreuses discussions avec le gouvernement pour définir exactement les produits concernés et pour fixer des objectifs réalistes de collecte, de recyclage, de réemploi et de valorisation. Les décrets sont en phase finale d'écriture et de consultation avant publication cet été.

Au niveau de la gouvernance, j'emploie le conditionnel car les discussions sont en cours. Ce serait Ecomobilier l'éco organisme principal avec en complément Ecologic sur la partie thermique et EcoDDS sur l'outillage du peintre, puisque ces deux eco organismes sont déjà positionnés, l'un sur le matériel électrique et l'autre sur la peinture. Il nous faudra au sein de ces eco organismes veiller à notre représentation et nous y investir, car c'est eux qui fixent le schéma de collecte, qui doivent répondre aux objectifs définis par le gouvernement et surtout qui arrêtent l'éco contribution.

Pour l'éco contribution qui est à payer par le metteur en marché, vous savez que nous demandons à avoir une contribution visible pour les six premières années afin de gérer les stocks historiques et de pouvoir lancer cette REP sans que cela ne pèse trop sur les industriels. Le gouvernement est contre, considérant que c'est à ceux qui mettent sur le marché de payer pour la fin de vie de leurs produits. Nous faisons un intense lobbying auprès des cabinets des ministres, auprès des parlementaires à l'Assemblée et au Sénat. C'est très compliqué et nous ne savons pas si nous aurons gain de cause, mais nous irons jusqu'au bout, déterminé.

Le sujet de la REP est un sujet important sur lequel nous reviendrons souvent dès l'automne, lorsque que les différents points seront stabilisés pour vous informer précisément sur les conséquences pour vos activités.

Nous préparons l'avenir aussi avec la mise en place d'un plan stratégique pour 2025 que je ne vais pas détailler ici puisque nous le présenterons dans la seconde partie de cette Assemblée. Je tenais juste à vous remercier pour votre implication dans ces travaux, à différents degrés pour chacun, mais qui sont tous essentiels. De la réponse aux questionnaires sur vos attentes et préoccupations, à la participation aux réunions régionales en passant par le travail de co-construction des membres du Bureau et du CA, toutes ces étapes, toutes ces interactions, nous ont permises de définir ensemble une feuille de route pour les prochaines années avec des actions et des outils qui serviront le développement de vos entreprises. Nous avons encore un peu de travail avec les administrateurs pour finaliser les projets d'ici l'automne.

Pour conclure, sachez que nous sommes sur le pont, à votre disposition, pour faire avancer vos problématiques, proposer des solutions, vous accompagner dans vos attentes.

INOHA est une aventure collective ; chacune et chacun y a sa place. N'hésitez pas à nous solliciter.

Je vous remercie pour votre attention

Jean Luc Guéry

23 juin 2021